



REPRESENTANT PERSONNEL DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU SUIVI ET DE
L'EVALUATION DES PLANS ET PROGRAMMES

COMPTE RENDU N°123 REUNION DU CABINET DU 16 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le seize avril à onze heures, le Représentant personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet. Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières ;
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques.

Félicité Célestine OMPORO ENOUANY, conseiller à la planification et à la prospective, en mission à l'étranger, n'a pas pris part à la réunion.

Deux chargés d'études, au Secrétariat permanent de la Task-Force des politiques économiques et sociales, ont pris part à la réunion, pour le traitement des deux derniers points portant sur le plan du rapport à élaborer sur les projets inachevés et les "divers".

Les points ci-après ont constitué l'ordre du jour de la réunion.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 28 mars 2025 ;
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 28 mars 2025 ;
3. Réexamen de la note de lecture sur le "Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement" ;
4. Point des décisions du cabinet, partiellement exécutées :



5. Réexamen du projet de plan du rapport à élaborer sur les projets publics inachevés ;

6. Divers.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 28 mars 2025.

Le compte rendu de la réunion du cabinet du 28 mars 2025 a été amendé en sa forme et adopté. Il sera affiché sur le site web du RPPR et archivé comme il est d'usage.

2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 28 mars 2025.

Le point de l'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 28 mars 2025 a été fait par le directeur du cabinet, ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions issues de la réunion du cabinet du 28 mars 2025.

A.1. Présenter et commenter la note sur le recensement et le regroupement des investissements publics, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, aux chargés d'études du Secrétariat permanent de la Task-Force des politiques économiques et sociales.

A.2. Réécrire le projet de la note de lecture sur le « Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement » conformément aux indications du RPPR.

A.3. Réécrire le projet du résumé analytique du programme économique et financier du Congo (2004-2007), appuyé par le FMI.

Exécution, au 16 avril 2025, des décisions issues de la réunion du cabinet du 28 mars 2025.

B.1. Le directeur du cabinet a présenté et commenté la note sur le recensement et le regroupement des investissements publics, de 1960 à nos jours, aux chargés d'études, le mardi 15 avril 2025, à 13 heures.

B.2. La note de lecture sur le « Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement » a été réécrite. Elle est inscrite à l'ordre du jour de la réunion de ce 16 avril 2025.



B.3. Le résumé analytique du programme économique et financier du Congo (2004-2007), appuyé par le FMI, avait été réécrit et soumis directement au RPPR.

3. Réexamen de la note de lecture sur le « Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement ».

Le conseiller aux politiques et programmes sociaux a brièvement présenté la nouvelle version de la note de lecture sur le Guide. Des amendements de forme ont été apportés à cette nouvelle version.

Concluant la discussion sur l'examen de la note de lecture, le RPPR a donné des indications pour sa correction et sa transmission à la société Kube Technologie en vue de son affichage sur le site web.

4. Point des décisions du cabinet, partiellement exécutées.

Le conseiller aux politiques et programmes sociaux a présenté le point des décisions du cabinet partiellement exécutées comme suit.

A. Rappel des décisions.

A.1. Poursuivre la rédaction des résumés analytiques des plans et programmes mis en œuvre depuis 1960.

A.2. Poursuivre la recherche de la documentation sur le suivi-évaluation à travers le monde et en rendre compte à la faveur des réunions du cabinet.

A.3. Poursuivre le recensement des projets publics d'investissement, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours et les classer selon leur nature, leur objet et leur statut.

B. Exécution des décisions, au 16 avril 2025

B.1. La rédaction des résumés analytiques des plans et programmes mis en œuvre depuis 1960, se poursuit.

Le projet de résumé analytique du programme économique et financier du Congo (2004-2007), appuyé par le FMI, a été soumis au RPPR. Il sera examiné à la faveur de l'une des prochaines réunions du cabinet.



B.2. La recherche de la documentation sur le suivi-évaluation à travers le monde se poursuit également.

La note de lecture sur le « Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement », a été réexaminée au cours de la réunion de ce 16 avril 2025. Elle a été adoptée avec des amendements de forme.

Elle sera corrigée et transmise à la société Kube Technologie en vue de son affichage sur le site web du RPPR.

B.3. Le recensement et le regroupement des investissements publics, contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours, va redémarrer sur la base de la méthodologie y relative, adoptée en réunion du cabinet du 28 mars 2025.

5. Réexamen du projet de plan du rapport à élaborer sur les projets publics inachevés.

La nouvelle version du projet de plan du rapport à élaborer sur les projets publics inachevés a été brièvement présentée par l'un des chargés d'études.

Cette présentation a été suivie d'un échange.

Concluant les débats sur l'appréciation du plan, le RPPR a d'abord indiqué que le travail à entreprendre sur les projets publics inachevés ne relève pas d'une évaluation classique.

Il sera plutôt question de rendre compte de l'état dans lequel se trouvent des projets abandonnés depuis au moins cinq (5) ans, qu'ils soient ou non de la municipalisation accélérée.

Le RPPR a ensuite mentionné que, outre l'introduction et la conclusion, le plan devrait comporter trois (3) parties, traitant respectivement de :

- recensement des projets publics inachevés, en les localisant (par département) et en les regroupant (par nature et par objet) ;
- indications sur le niveau d'exécution des projets et causes de leur abandon ;
- suggestions et recommandations pour leur achèvement ou leur abandon pur et simple, suivant les cas et des critères à définir.

Le RPPR a également indiqué que le contexte, la justification et les objectifs à évoquer en introduction devraient avoir trait au choix d'élaborer un rapport sur les projets publics abandonnés.



Le RPPR a demandé de réécrire le projet de plan, en tenant compte des indications ainsi données.

6. Divers

Ce point a porté sur l'analyse de l'impact potentiel sur l'économie congolaise, des mesures de protectionnisme prises par le président des Etats-Unis d'Amérique.

Le RPPR, qui avait inscrit la question à l'ordre du jour, a proposé que l'analyse soit faite en répondant aux questions suivantes :

- Que savons nous à ce jour des mesures d'augmentation des tarifs douaniers prises par les USA ?
- Que pensons-nous de ces mesures (simple bluff ou politique pensée et mise en œuvre) ?
- Quelles pourraient être les conséquences de ces mesures pour le monde et pour l'Afrique ?
- Quelles sont les conséquences éventuelles de ces mesures sur l'économie du Congo ?
- Quelles suggestions pouvons-nous formuler pour organiser la résilience de l'économie congolaise ?

Pour alimenter l'analyse, le RPPR a mis à la disposition des participants à la réunion divers extraits d'articles de presse portant sur le sujet.

Un long échange s'est instauré sur la question, au terme duquel les participants à la réunion se sont accordés pour :

- constater l'importance des mesures prises par les USA et leur incidence sur le commerce international ;
- reconnaître que les mesures américaines relèvent d'une politique bien pensée par des experts, conseillers du président des USA;
- admettre que l'application intégrale et rapide des mesures américaines serait de nature à provoquer une récession de l'économie mondiale ou à tout le moins son net ralentissement ;
- affirmer que leur mise en œuvre affectera les économies des pays africains et donc celle du Congo ;
- conclure à la nécessité de formuler des propositions visant à anticiper les effets négatifs de ces mesures sur l'économie congolaise.



Au terme des échanges, le RPPR a posé la question de savoir s'il y avait lieu de rédiger une note à la très haute attention du Président de la République sur le sujet.

A l'unanimité, les participants à la réunion se sont accordés sur la nécessité et l'urgence d'adresser une note au Président de la République pour appeler sa très haute attention sur la question.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 16 heures 15 minutes.

Adopté le 23 avril 2025

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

